

Appellations d'Origine et enjeux sociétaux : une génération de retard ?

Le cas des crus du Beaujolais



ATELIER 3 : LABELLISATION ET RESPONSABILISATION DES CONSOMMATEURS ET DES PRODUCTEURS LOCAUX

Olivier Renard - vigneron bio en AOP Beaujolais Villages et Morgon

Expert International filières & développement territorial

Plan de la présentation

1. Vin & attentes des consommateurs : zones d'ombre persistantes...
2. Les crus du Beaujolais : champions du monde d'hier ...Et demain ?
3. Labels environnementaux, ODG, institutions et producteurs locaux : quelle gouvernance territoriale ?
4. Innovation locale et consommateurs responsables : enjeux et perspectives
5. Discussion

1. Vin & attentes des consommateurs : des zones d'ombre persistantes...

- Le seul produit agro-alimentaire sans mention des additifs : absence de transparence, prime au marketing au détriment du produit
- Une forte dépendance à la chimie, des effets environnementaux majeurs (pollution de l'air, de l'eau, perte de biodiversité)
- La certification bio : peut - *beaucoup* - mieux faire pour la biodiversité
- La certification HVE : une démarche de progrès vertueuse... en faveur de l'agro-chimie
- La biodynamie : une approche holitistique vertueuse et exigeante, mais trop ésotérique pour s'imposer largement
- Les vins «nature» : concept «fourre-tout», où le meilleur côtoie le pire (raisins non bio, tromperie du consommateur); labels émergents

2 DÉPARTEMENTS

Rhône
&
Saône-et-Loire

2 CÉPAGES

le **gamay noir** à jus blanc, cépage emblématique du Beaujolais qui donne de belles grappes compactes, bardées de feuilles planes et peu découpées, et le **chardonnay** qui offre des vins racés, séduisants et inattendus

12 AOC

dont **deux appellations régionales** (Beaujolais et Beaujolais-Villages) et **dix crus** (Brouilly, Côte de Brouilly, Régnié, Morgon, Chiroubles, Fleurie, Moulin-à-Vent, Chénas, Juliénas et Saint-Amour)

39 VILLAGES

traversés par la route des vins du Beaujolais, qui s'étend de Lyon à la Bourgogne, des contreforts du Massif central aux rives de la Saône

14 500 HA

revendiqués dans les **12 AOC** du Beaujolais

1937

l'année de **naissance des premières AOC** du Beaujolais



2. Les crus du Beaujolais : champions du monde d'hier... Et demain ?

- Les crus du Beaujolais façonnent le Beaujolais depuis des siècles
- Une révolution verte aboutie : remembrement, chimie, mécanisation
- Une maîtrise de la vinification : intrants oenologiques, process, expertise
- Le Beaujolais Nouveau : une force marketing incomparable au XXème siècle (à partir de 1951)
- Le renouveau des vins «vrais» : les vins nature renaissent à Villié Morgon dans les années 80 (J.Chauvet, J. Néauport et «le gang des vins nature»)
- Un retard certain à la conversion bio : des facteurs liés au terroir, mais pas seulement...
- Un renouveau qualitatif : montée en gamme, conversions bio croissantes, notoriété des Domaines, attractivité du Territoire...

3. Labels environnementaux, ODG, institutions et producteurs locaux : quelle gouvernance territoriale pour une transition durable?

- Des producteurs locaux engagés : la jeune génération exigeante, innovante; accélération du rythme des installation en bio
- Un marché attractif et plus exigeant: des conversions bio & HVE en nombre
- Une gouvernance territoriale des enjeux environnementaux encore insuffisante : une Intercommunalité active mais des moyens modestes (haies, mares, mais pas ZNT)
- Des interprofessions vigneronnes - soutenues par la Région - hermétiques aux changements sociétaux (ex. volatile, ZNT, roundup)
- ODG et FNSEA : une consanguinité délétère, un conservatisme générationnel frein au changement



Que souhaite le consommateur ?

Rendement moindre

Travail du sol

Biodiversité

Vie du sol

Vie animale

Prix plus élevé

VS.

Rendement maximal

Coût de main d'oeuvre réduit au minimum

Dépendance à la chimie : engrais, pesticides, intrants oenologiques

Prix bas, volumes

Un seul Terroir, une seule Appellation

Une typicité discutable et discutée

Des enjeux environnementaux ignorés et non valorisés

4. Innovation locale et consommateurs responsables : enjeux et perspectives

- Des jeunes vigneron·nes en phase avec la société : biodiversité et changement climatique au coeur des préoccupations
- Une dynamique bio qui s'accélère
- Le cru «Lantignié» : un cahier des charges pour en finir avec la chimie, qui bouscule les ODG du Beaujolais et l'INAO
- Une image positive du territoire portée par les «bio» et les «nature», mais un poids quasi-nul dans la gouvernance des ODG
- Un basculement «vert» de Lyon : première étape à une conversion large du Département et du Territoire ?
- Politique volontariste ou main invisible du marché : la nécessité du changement, de gré ou de force...

Discussion (1)

- Les IG ont permis historiquement de répondre à une demande des consommateurs (typicité, traçabilité), et de structurer les filières
- Les ODG sont plus ou moins liées à des structures syndicales ou professionnelles qui peuvent avoir des visions et des priorités éloignées du développement durable d'un Territoire
- Le vieillissement du monde agricole et de ses représentants crée un hiatus avec les consommateurs, de plus en plus exigeants concernant les enjeux environnementaux
- La gouvernance de filières durables doit passer par un renouvellement des générations au sein des ODG... mais aussi au sein des instances nationales, encore trop peu engagées dans la nécessaire transition écologique

Discussion (2)

- Dans les Territoires, construire des dynamiques associant consommateurs et producteurs : marchés locaux, filières courtes, ex. de Nature & Progrès
- INAO : «l'engagement des filières, l'attente des consommateurs; l'avenir des territoires» : une promesse non tenue
- INAO et protection des terroirs : un focus sur l'urbanisation trop restreint ; une préservation d' «une agriculture de qualité et des territoires ruraux productifs et vivants» trop floue
- Nécessité d'un aggiornamento européen des AOP/IGP pour répondre aux défis environnementaux et climatiques de l'agriculture
- Un débat intimement lié aux enjeux commerciaux mondiaux (accords de libre échange dévastateurs), à la réforme de la PAC et à la nécessaire protection et rémunération décente des agriculteurs européens



Merci de votre attention...



ETIENNE RAMOUSSE
IMAGES